

Rassemblement mardi 2 juin 2009 à 18h devant le centre de rétention de Bobigny (Hôtel de Police) pour une manifestation solidaire.

Centres de rétention : dehors ou dedans, nous restons aux côtés des étrangers !

À partir du 2 juin 2009, La Cimade ne sera plus présente dans le centre de rétention de Bobigny. Sa présence dans les centres de rétention, son action d'accompagnement juridique des personnes retenues, sa prise de parole publique indépendante, ses analyses et ses rapports nationaux d'observation gênent les autorités de l'État. Sa mission pour la défense des étrangers enfermés freine la machine à expulsion et gêne le gouvernement et ses objectifs de quotas d'éloignement.

C'est pourquoi le ministère de l'Immigration a décidé d'éclater une mission associative nationale en huit lots partagés dorénavant par six associations. Ce morcellement géographique supprime toute réelle possibilité de vision nationale de la société civile dans ces lieux d'enfermement. Plus grave, la mission a été redéfinie et réduit l'aide à l'exercice effectif des droits des étrangers à une simple mission d'information.

Mais les droits de l'Homme ne sont pas à vendre ! Il est ici question de libertés fondamentales, nous nous opposons à cette logique marchande et à la mise en concurrence des associations. Un tel dispositif n'est pas compatible avec le respect des droits des personnes retenues et une parole citoyenne indépendante et cohérente.

En 1939, La Cimade a été créée pour agir en solidarité auprès des populations déplacées et enfermées dans les camps d'internement. En 1984, elle entre dans les centres de rétention. Après 25 ans de solidarité active et de soutien juridique apporté aux étrangers enfermés dans tous les centres de rétention de France, La Cimade reste fidèle à ses valeurs et à ses engagements. Ainsi, elle entend bien continuer à aider tous les étrangers pour assurer l'exercice effectif de leurs droits.

Associations, syndicats, avocats, citoyens, à l'intérieur ou en dehors des centres de rétention, nous continuerons avec la même détermination à aider les étrangers pour la défense de leurs droits et de leur dignité. Dans les permanences, dans les tribunaux, dans les préfectures, dans la rue, dans les aéroports, nous poursuivrons nos actions auprès des étrangers et de leurs familles.

Nous réaffirmons aux étrangers enfermés que nous ne les abandonnons pas. **Nous vous appelons à vous rassembler avec nous le mardi 2 juin à 18h devant le centre de rétention de Bobigny** pour une manifestation solidaire afin de réaffirmer aux étrangers enfermés notre soutien et notre vigilance, ainsi que notre attachement à l'indépendance et à la liberté de parole des associations.

Une initiative soutenue dans le 93 par : LDH 93, RESF 93, Droits Devant !!, CGT 93, Solidaires 93, MRAP 93, les Verts 93, Coordination 93 de lutte pour les sans papiers, L'Union des Comoriens d'Aubervilliers pour la Solidarité, Comité de Vigilance d'Aubervilliers, Association des résidents de Michelet Bondy, Jacques SALVATOR (maire d'Aubervilliers), le Vice Président du CG93, CGT éducation93, Les alternatifs, Amoureux au ban 93, Secours catholique 93, Eliane Assassi (sénatrice 93), Elisabeth Guigou (députée 93), IACD (Initiatives et Actions Citoyennes pour la Démocratie et le Développement), RAIDH, Daniel Goldberg (député 93), le PCF 93, Pascal Beaudet (conseiller municipal d'Aubervilliers), Jean-Jacques Karma (conseiller général d'Aubervilliers), Gilles Poux (maire de La Courneuve), le 93 au cœur de la République.

Soutiens nationaux : ACAT-France, ADDE, Amoureux au ban, Anafé, CCFD, Terre Solidaire, CEDETIM, Comede, Emmaüs-France, Gisti, La Cimade, Fédération de l'Entraide Protestante, Femmes de la Terre, Ligue des droits de l'Homme, Mission Populaire Evangélique, MRAP, RAIDH, Réseau éducation sans frontières, le Secours catholique, SOS Racisme, le Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, Terre d'errance.

La Cimade 93 • 1, boulevard de Gourgues 93600 Aulnays-sous-Bois • tél. 01 48 66 62 68 • der.aulnay@lacimade.org

Petite histoire du centre de rétention de Bobigny 1999-2009

1999-2004 : des conditions matérielles attentatoires à la dignité des retenus

Dans un rapport remis à l'Assemblée nationale en 2000, monsieur le député Mermaz, précisait concernant le centre de rétention de Bobigny :

« Implanté dans l'entresol du commissariat, il est sombre, confiné. [...] L'ensemble est très dégradé. L'insalubrité et la promiscuité des « cellules » sont intolérables. [...] Mais la fermeture de ce sous-sol sordide ne peut attendre [la construction d'un nouveau centre]. De tous les centres de rétention que le rapporteur a visités, celui-ci est sans doute le pire ».

Le centre de rétention administrative (CRA) de Bobigny a ouvert en 1999 au sous-sol du commissariat. La Cimade n'ayant pas les autorisations préfectorales pour intervenir, la société civile a été privée de tout droit de regard pendant trois ans.

L'intervention de La Cimade commence en 2002. Le CRA était divisé en deux parties : une zone pour les hommes (25 places) et une pour les femmes (6 places). Il s'agissait de 5 chambres de 15m² chacune avec 6 lits superposés, soit 2,5m² par personne...

La vétusté des locaux et les conditions d'hygiène étaient déplorables et attentatoires à la dignité humaine : fenêtres qui ne s'ouvrent pas, absence de système d'aération, sanitaires insalubres, absence d'intimité pour les locaux réservés aux femmes, pas de mesures de sécurité incendie, pas de changement systématique des couvertures, ni de distribution automatique des trousse de toilettes et de draps en papiers

Plus grave, nous avons constaté que les droits des retenus n'étaient pas respectés : présence médicale irrégulière, absence de locaux adéquats pour les visites des familles, difficultés d'accès aux formulaires de recours et problèmes de transmission aux tribunaux compétents, absence d'information sur les transferts et les vols prévus.

2004-2009 : ouverture d'un nouveau CRA et conséquences de la politique du chiffre

Fin 2004, l'ancien CRA est fermé et un autre ouvre au premier étage du nouvel Hôtel de Police de Bobigny. Il y a 52 places (40 hommes et 12 femmes : les femmes accompagnées de leurs enfants mineurs jusqu'en 2005, alors que le centre ne dispose ni de lits adaptés, ni de matériel de puériculture). Certes, les conditions matérielles ont connu à cette époque une amélioration, mais le confinement et l'anxiété généralisée perdurent : cours de promenade exiguës, pas de système permettant aux retenus de communiquer avec les intervenants (autrement qu'en criant et frappant derrière la porte de leur zone d'enfermement), pas de système d'accès aux informations sur les déplacements. Ce fonctionnement continue de rendre particulièrement indignes les conditions de cet enfermement.

Depuis l'entrée en vigueur fin 2003 de la loi sur l'immigration, dite « Loi Sarkozy I », la durée maximale de rétention est passée de 12 à 32 jours. L'instauration de la politique du chiffre impose aux préfetures des quotas d'expulsions à réaliser. C'est l'ère des rafles quotidiennes dans les gares du département et sur les lieux de travail notamment. La Cimade n'a eu de cesse d'alerter l'opinion publique sur cette augmentation des places qui conduit à la transformation des centres de rétention en véritables camps : la rétention glisse vers une logique d'internement. De nouveaux CRA sont construits partout en France (le nombre de place a doublé entre 2003 et 2006). L'examen des situations individuelles a disparu derrière la pression du chiffre : conjoints de français, travailleurs, pères de familles, double peine, malades, demandeurs d'asile... sont quotidiennement interpellés, menottés, enfermés et expulsés. Chaque année près de 3000 étrangers transitent ainsi par le CRA de Bobigny.

Le 2 juin 2009, le nouveau dispositif mis en place par le ministère de l'Immigration contraint La Cimade à quitter le CRA de Bobigny : la parole, l'action, et l'indépendance de La Cimade dérangent les autorités.